



NOTE DE PRESSE

Date : 30 novembre 2021

Service communication

Jérôme Chaussoneaux / 05 49 71 08 80 / chaussoneauxje@cc-parthenay-gatine.fr

INTERLOCUTEURS DU POINT PRESSE :

Elus : Jean-Michel Prieur, maire de Parthenay / Pierre-Alexandre Pelletier, adjoint en charge des projets structurants

Services : Karine Farineau, chargée de mission projets structurants

En présence de : Antonin Belot, architecte-ingénieur et assistant programmiste, Stève Rousseau, président de la société ACOBA, Anne-Lise Gruet, consultante Atelier FIL.

NOTE DE PRESSE

Palais des congrès : le programmiste retenu

La collectivité a retenu le cabinet Nantais IDA concept pour effectuer l'étude de faisabilité du projet de réhabilitation du Palais des congrès.

Un équipement multifonctionnel

Souhaitant redynamiser le centre-ville, la municipalité de Parthenay lance un projet de réhabilitation du Palais des congrès. Construit au début des années 70, cet équipement est parfaitement situé en coeur de ville, à proximité immédiate du centre historique.

Si le Palais des congrès a fait l'objet de nombreux réaménagements ces 20 dernières années, il reste un équipement vétuste. Depuis 2003, 4 547 200 euros ont été investis par la collectivité dans cet outil pour permettre de maintenir son fonctionnement mais en diminuant les usages.

C'est aujourd'hui une opération d'envergure qui est souhaitée par la collectivité, en partenariat avec la SCOP Ciné Gâtine, avec pour objectif de transformer le Palais des congrès en un équipement culturel et événementiel structurant qui pourrait intégrer un cinéma de 4 salles, une salle de spectacle/congrès, un théâtre, des salles d'expositions, Radio Gâtine, l'Office du tourisme, des bureaux d'accueil et salles de réunions pour les associations...

C'est donc un équipement multifonctionnel et modulable, ouvert à un large public, qui est attendu dans un double objectif de faciliter et d'insuffler des synergies entre les acteurs culturels et cinématographiques de la ville de Parthenay.

L'étude de faisabilité a pour objectif de déterminer les scénarii possibles pour regrouper sur le site, dans la limite des contraintes physiques et financières, les équipements liés au spectacle :

- Un cinéma
- Une salle événement
- Une salle de théâtre
- L'office de tourisme

Le cabinet IDA Concept et ses partenaires

Suite à l'appel d'offres, c'est le cabinet Nantais IDA Concept qui a été retenu.

IDA Concept, basée à Nantes, est spécialisée dans les études de faisabilité et de programmation d'équipements culturels multifonctionnels. Il assurera l'intégralité des études pré-opérationnelles (étude des besoins, analyse de l'existant, étude de faisabilité et préprogramme, chiffrage des travaux...) et la rédaction du programme architectural et technique détaillé du projet de réhabilitation du Palais des congrès. Une fois cette phase de 6 mois achevée, IDA Concept accompagnera la Ville de Parthenay dans le choix de l'équipe de l'architecte qui aura, elle, la charge de la réalisation du projet validé par l'ensemble des partenaires.

ACOBA, en qualité de conducteur d'opération et AMO, est un bureau d'étude local (Saint-Germain-de-Longue-Chaume) qui assurera, en collaboration avec les services techniques de la ville, la conduite d'opération pendant les phases de réalisation du projet retenu.

Acoustique Concept accompagnera les consultants d'IDA Concept sur l'ensemble des questions relatives à l'acoustique des salles (de spectacles, cinéma ou théâtre).

FIL est une agence d'architecture et d'urbanisme spécialisée dans les démarches collaboratives et la concertation publique aussi bien pour des projets urbains qu'architecturaux. FIL accompagnera donc IDA Concept pour le recueil des besoins via la mise en place d'ateliers participatifs auprès des habitants et des acteurs associatifs.

L'équipe a notamment travaillé sur les projets de la Cité de l'imaginaire à Nantes, du Centre de congrès à Pau, du Centre de congrès du Chapeau rouge à Quimper, du Cinéma Le Trianon à Romainville, l'espace Encan à La Rochelle

La commande politique passé aux cabinets retenus est de créer un équipement attractif à l'échelle du territoire, structurant à l'échelle de la ville et du quartier.

Ce sera également un équipement multifonctionnel qui encouragera les échanges entre les différents acteurs culturels. La première réunion de lancement qui s'est déroulé le 30 novembre 2021 permettra un premier échange sur la méthodologie de travail et le calendrier des étapes préalables aux lancements des travaux. Le cabinet va donc rencontrer les différents acteurs, identifier leurs besoins et imaginer l'articulation la plus pertinente entre les différents programmes pour créer un équipement qui puisse ouvrir le champ des possibles en termes d'adaptabilité et de flexibilité.

Au-delà des associations, ce sont également les Parthenaisiens qui seront concertés avec des ateliers au fur et à mesure de la formalisation du projet de réhabilitation.

La mission comprendra plusieurs phases :

- Le diagnostic et le recueil des besoins
- L'étude de faisabilité
- La rédaction du programme détaillé
- Le choix de l'architecte
- Le suivi des études, du choix des entrepreneurs, des travaux et des opérations de réception

Calendrier prévisionnel

Printemps 2021 : écriture du cahier des charges et lancement de l'appel d'offres pour la sélection du programmiste

Novembre 2021 : sélection du programmiste

1^{er} semestre 2022 : concertation, proposition d'un pré-programme et lancement du concours d'architecte

2022-2023 : marché de travaux, choix des entreprises

Début 2024 : démarrage des travaux